

## Affectation de projet

### Standard Fairtrade pour le cacao (29 juin 2020)

Cette affectation de projet contient les informations les plus importantes sur le projet. Pour plus d'informations sur le projet, veuillez contacter le responsable de projet (contacter les coordonnées ci-dessous).

Le projet sera réalisé conformément aux Procédures Opérationnelles Standard pour l'Élaboration de Standards et du Prix minimum Fairtrade. Plus d'informations sur ces procédures sont à retrouver sur le site web :

[https://files.fairtrade.net/standards/SOP\\_Development\\_Fairtrade\\_Standards.pdf](https://files.fairtrade.net/standards/SOP_Development_Fairtrade_Standards.pdf)

### Raison et justification de la nécessité du projet :

En raison des changements dans le paysage du cacao, notamment la nouvelle législation en Afrique de l'Ouest comprenant le développement d'un standard de durabilité régional et l'introduction d'un différentiel de revenu minimum, de pair avec un besoin critique de faire face à la question de la déforestation et des violations des droits humains, le besoin d'une révision du Standard Fairtrade pour le cacao devient évident. L'objectif de cette révision est trouver des solutions aux problèmes identifiés ou aux écarts dans le Standard Fairtrade pour le cacao.

### Évaluation des risques :

1. Il y a beaucoup de sujets en vue de cette révision et il peut être difficile de trouver une approche appropriée pour chacun d'eux dans le temps imparti pour le projet.

Atténuation : donner la priorité aux sujets en fonction des besoins et des circonstances les plus pressants.

2. Les questions propres à la région des producteurs d'Afrique de l'Ouest dominent la révision.

Atténuation : Chercher les contributions à cette révision à toutes les étapes, y compris de la CLAC.

3. L'échec à mettre à jour ou mettre en application de façon adéquate les problèmes émergents concernant la nouvelle législation du secteur du cacao peuvent entraîner la perte de volumes de vente par les OPP certifiées si elles ne peuvent pas répondre à la réglementation et/ou répondre aux besoins de base des partenaires commerciaux en matière d'assurance.

Atténuation : Prendre en considération les nouvelles lois, réglementations et normes.

1. La publication du Standard régional africain par les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana est retardée et gêne la décision concernant le standard Fairtrade pour le cacao ou la version mise à jour du standard Fairtrade pour le cacao n'est pas alignée sur le standard régional ; ce qui entraîne des désavantages pour les OPP certifiées Fairtrade dans leur capacité à vendre aux conditions Fairtrade.

Atténuation : engagement à poursuivre avec les gouvernement de Côte d'Ivoire et du Ghana pour comprendre tous les développements jusqu'à la publication de leur standard final.

2. Surcharger les OPP en termes de nouvelles exigences dans le standard et manque de financement pour les nouvelles mesures que les OPP doivent mettre en œuvre.

Atténuation : Au cours de la recherche et de la consultation, il faut vérifier les types de changements qui peuvent être mis en œuvre par les OPP et ce qu'il est réaliste de mettre en œuvre et/ou exigerait de nouvelles sources de revenus.

3. Besoin de faire face à la question des travailleurs dans les Organisations de Petits Producteurs (OPP) et on peut attendre que ce sujet soit inclus dans cette révision. Si la révision intervient au même moment dans un projet séparé, cela risque d'entraîner une confusion et une lassitude.

Atténuation : le projet de réviser les exigences liées aux travailleurs dans les OPP pourrait potentiellement avoir lieu au même moment. Si tel est le cas, il y aura besoin de coordination et de s'informer les uns les autres.

### Événement de début de projet :

La version préliminaire de l'affectation de projet sera mise en ligne sur le site web FI pour que les parties prenantes puissent commenter

### Date de début du projet :

Avril 2020

### Événement de fin de projet :

Publication du Standard révisé

### Date de fin du projet :

T2 2021

## But et objectifs du projet :

### But :

La révision du Standard Fairtrade pour le cacao est un instrument clé en vue d'aligner le standard aux besoins du marché et aux réalités des producteurs.

### Objectifs :

- Aligner le standard à la réalité spécifique des marchés régulés en Afrique de l'Ouest, y compris le Standard africain régional des gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire
- Réviser et amender la pratique actuelle dans le standard pour réguler l'introduction de nouvelles OPP, entraînant des ventes plus importantes et un impact accru pour les producteurs certifiés Fairtrade
- Explorer les mécanismes en vue d'éliminer ou de limiter les pratiques commerciales déloyales
- Réviser les exigences sur le système de gestion interne
- Explorer les mécanismes pour identifier et faire face plus avant aux risques de déforestation et la manière dont ils peuvent être inclus dans le standard
- Envisager des exigences environnementales additionnelles pour atténuer plus avant le dérèglement climatique et promouvoir la biodiversité
- Réviser les exigences sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme – en particulier explorer des solutions pour la mise en œuvre d'une maîtrise des risques du travail des enfants sur la base d'une évaluation et d'une remédiation
- Réduire la hausse des coûts du différentiel du Prix minimum Fairtrade, de la Prime Fairtrade et du différentiel bio Fairtrade, ou tout du moins mettre en évidence le niveau de hausse des coûts le long de la chaîne d'approvisionnement
- Considérer les exigences additionnelles dans le chapitre sur la production pour promouvoir plus avant les buts de revenu de subsistance pour les cultivateurs de cacao
- Recueillir des sujets, problèmes et inquiétudes additionnels sur le standard Fairtrade pour le cacao auprès de groupes de parties prenantes pertinents
- Assurer la cohérence dans les standards en alignant les changements dans tous les standards associés
- Améliorer la langue du standard pour plus de clarté et de simplicité

### Lien avec la Théorie du Changement :

Ce projet est lié aux Objectifs Fairtrade qui visent à favoriser des moyens d'existence durables, autonomiser les petits producteurs, rendre le commerce équitable et de construire des marchés Fairtrade.

Pour plus d'informations sur la Théorie du Changement de Fairtrade, veuillez consulter ce lien : [link](#).

<p><b>Champ d'application du projet :</b></p> <p>Le projet couvre toutes les régions et tous les produits où le Standard Fairtrade pour le cacao s'applique. La portée géographique est mondiale, avec un accent particulier sur l'Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire représente plus de 80% du cacao Fairtrade et la plupart des défis que Fairtrade doit relever pour le cacao se situent de Afrique de l'Ouest, d'où un intérêt particulier pour la région.</p> <p>Comme le Standard Fairtrade pour le cacao est complémentaire du Standard Fairtrade pour les Organisations de petits producteurs et du Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux, les exigences pour le Standard Fairtrade pour les Organisations de petits producteurs et le Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux applicables dans les chaînes d'approvisionnement du cacao seront révisés. Pour plus d'informations concernant les Standards Fairtrade, veuillez cliquer sur ce lien : <a href="#">link</a>.</p>	<p><b>Hors du champ d'application :</b></p> <p>Révision de la Prime et du Prix n'aura pas lieu en même temps  Révision du Standard Fairtrade pour les Organisations de petits producteurs  Révision du Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux</p>
<p><b>Calendrier et informations concernant les opportunités de contribution :</b></p> <p><b>Portée :</b> février - avril 2020  <b>Recherche :</b> mai - décembre 2020  <b>Consultation* :</b> janvier - mars 2021  <b>Analyse des résultats :</b> avril 2021  <b>Rédaction de la proposition finale :</b> mai 2021  <b>Décision CS :</b> juin 2021  <b>Publication :</b> T3 2021  <b>Mise en œuvre :</b> T3 2021</p> <p><b>* Plus d'informations seront fournies à l'approche de la période de consultation sur notre <a href="#">website</a>. Si vous êtes identifié comme partie prenante clé, vous recevrez une invitation à participer.</b>  <b>Il a été décidé d'entamer la consultation uniquement en 2021 en raison de la saison des récoltes en Afrique de l'Ouest, des élections en Côte d'Ivoire en octobre et de l'élaboration du standard africain régional. Cela laisse plus de temps dans la phase de recherche pour une analyse approfondie de</b></p>	<p><b>Processus décisionnel :</b></p> <p>La décision finale sera prise par le Comité des Standards (CS), un organisme constitué de représentants des parties prenantes. Le CS visera à prendre une décision reposant sur un consensus. Il peut reformuler la proposition finale, le cas échéant, pour obtenir le consensus. Si le consensus n'est pas possible, le CS aura recours au vote.</p>

<b>la situation et une consultation préalable des parties prenantes, si possible.</b>		
<b>Responsable du projet (Unité) :</b>  Gelkha Buitrago (directrice des Standards & Prix)		<b>Directeurs de projet (contacts pour ce projet):</b>  Maria Steenpass (gestionnaire principale de projet pour les Standards) <a href="mailto:m.steenpass@fairtrade.net">m.steenpass@fairtrade.net</a> +49 228 94923 275  Kerstin Cron (gestionnaire de projets pour les Standards) <a href="mailto:k.cron@fairtrade.net">k.cron@fairtrade.net</a> +49 228 94923 231
<b>Équipe du projet (Unité) :</b>		<b>Environnement de projet (groupes de parties prenantes ne faisant pas partie de l'équipe de projet):</b>
Fairtrade International	Jon Walker, GPM Eduardo Bluhm, gestionnaire principal de projet pour les prix Eleonora Gutwein, gestionnaire système d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations certifiées de producteurs sous le Standard Fairtrade pour le cacao</li> <li>- Acteurs commerciaux certifiés pour le cacao</li> <li>- Conseiller principal conformité sociale et développement</li> <li>- Conseiller principal moyens d'existence durables</li> <li>- Conseiller principal Dérèglement climatique</li> <li>- RP</li> <li>- ONF</li> <li>- LEM</li> <li>-</li> </ul>
RP	Anne Marie Yao, Fairtrade Afrique Abubakar Afful pour le Ghana Laetitia Ohouo pour la Côte d'Ivoire Sonndia Ouattara pour la Côte d'Ivoire Luis Mendoza, CLAC Abel Fernández, CLAC NAPP à confirmer	
ONF	Samantha Dormer Fairtrade Foundation UK Marine Moschetti, Max Havelaar France, Yanick Lhommel, Fairtrade Allemagne & Max Havelaar Suisse, Martin Schueller, Fairtrade Allemagne, Becky Forecast, Fairtrade Foundation UK Tytti Nahi, Fairtrade Finland	
FLOCERT	Theresa Glammert-Kuhr Ute Baoum	